

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
9 — 02 — — Omnibus.
1 — 45 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du Journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Voici le texte du discours prononcé par le roi de Prusse à l'ouverture du Parlement de l'Allemagne du Nord :

« Illustres, nobles et honorés Messieurs du Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord,

« Lors de la clôture du premier Reichstag de la Confédération du Nord, j'ai pu exprimer la confiance que les représentations des populations des différents Etats fédéraux ne refuseraient pas leur sanction constitutionnelle à ce que le Reichstag avait fait de concert avec les gouvernements.

« C'est pour moi une grande satisfaction de ne pas m'être trompé à cet égard. Dans tous les Etats fédéraux, la Constitution de la Confédération du Nord a passé à l'état de loi par la voie constitutionnelle.

« L'action du conseil fédéral a commencé, et je puis ainsi souhaiter aujourd'hui avec une joyeuse confiance, la bienvenue, en mon propre nom et au nom de mes hauts alliés, au premier Reichstag réuni sur la base de la Constitution fédérale.

« Immédiatement après la promulgation de la Constitution fédérale, un pas important a été fait pour le règlement des relations nationales de la Confédération avec les Etats de l'Allemagne du Sud.

« Les sentiments allemands des gouvernements confédérés ont créé pour le Zollverein une nouvelle base appropriée à sa situation modifiée, et la durée du Zollverein est assu-

rée. Ce traité, conclu à cet effet et sanctionné par le conseil fédéral, vous sera présenté.

« L'état du budget de la Confédération formera un sujet important de vos délibérations. La limitation rigoureuse des dépenses aux besoins nécessaires permettra de faire face presque aux trois quarts des dépenses du budget à l'aide des ressources propres de la Confédération.

« L'évaluation discrète des recettes donne la garantie que les appoints des Etats confédérés isolés, tels qu'ils sont prévus dans l'état budgétaire, suffiront amplement à couvrir l'ensemble des dépenses.

« Le conseil fédéral a été saisi et sera saisi de projets de loi ayant pour but de régler sur les différents terrains de la législation fédérale les points dont le moment présent réclame et dont les circonstances ont permis l'arrangement.

« Une loi sur la liberté de résidence doit ouvrir la voie à un plus large développement de l'indigénat établi par la Constitution.

« Une loi sur l'obligation du service militaire doit mettre en vigueur pour l'armée cet indigénat commun et en même temps comprendre généralement les dispositions qui ont été inscrites dans la Constitution, soit directement, soit par renvoi à la législation prussienne sur l'obligation du service.

« Une loi sur les passeports est destinée à faire disparaître les restrictions surannées apportées jusqu'ici aux relations et à jeter les fondements d'une union répondant à l'intérêt national entre la Confédération et les Etats allemands du Sud.

« Une ordonnance (sur les poids et mesu-

res) a pour but de régler le système des poids et mesures de la Confédération par suite d'un commun accord, de manière à favoriser les transactions internationales.

« Le caractère des postes, comme institution fédérale, est nécessaire au règlement légal de son organisation et du tarif.

« L'établissement de consulats fédéraux exige la fixation légale des droits et des devoirs nécessaires pour l'exercice de ces fonctions.

« L'unité de la marine marchande doit reposer sur une loi déterminant la nationalité des navires marchands.

« J'espère que ces lois, qui marquent un premier pas, mais un pas décisif vers le couronnement de la Confédération fédérale, obtiendront votre adhésion et celle du conseil fédéral.

« La conviction que la grande tâche de la Confédération ne pourra être accomplie que lorsque le bon vouloir universel aura mis d'accord les intérêts particuliers avec les intérêts généraux et nationaux a guidé les délibérations du conseil fédéral, et cette conviction formera également, je l'espère, la base de vos délibérations. C'est dans cet esprit, honorés messieurs, que vous mettrez la main à l'achèvement de l'œuvre fondée par la Constitution fédérale.

« C'est une œuvre de paix à laquelle vous êtes appelés, et j'ai la confiance qu'avec la bénédiction de Dieu la patrie jouira en paix des fruits de vos travaux. »

Une dépêche de Vienne, du 8 septembre, annonce que « le gouvernement serbe est réduit à envoyer une note à Constantinople de-

mandant satisfaction, à propos de l'affaire de Routschouk. »

L'attitude de la Serbie vis-à-vis la Porte ottomane, dit à ce sujet le *Phare de la Loire*, a un autre point de départ que l'affaire de Routschouk. Elle est évidemment le résultat de conseils qui ne peuvent venir que de Saint-Pétersbourg. La Russie poursuit sans relâche ses projets; elle a suscité et entretenu l'insurrection de Candie; elle amène la Serbie, le Monténégro, les Principautés danubiennes et la Grèce contre le sultan; en un mot elle prépare activement une crise qui ne saurait être différée pendant longtemps. A un moment donné la commotion pourra ébranler l'Europe des bords du Rhin aux bouches du Danube, et l'opinion engourdie se réveillera tout-à-coup au milieu d'un cataclysme effrayant.

On mande du Tyrol à la *Nouvelle Presse libre* que, depuis quelques semaines, des officiers prussiens, sous le masque inoffensif d'amis zélés de la nature, se livrent à des études militaires sur la conformation du pays.

Voici ce qu'on écrit de Florence au *Courrier de la Vénétie* :

« Il se confirme que M. Rattazzi a entamé sérieusement de nouvelles négociations avec Rome et on assure que cette fois elles sont menées plus habilement que par le passé.

« Je ne puis que signaler cette nouvelle, car pour le moment on en parle avec mystère, je puis pourtant ajouter que les amis de M. Rattazzi affirment que nous sommes vraiment sur le chemin de Rome, dans lequel nous avons dû nous arrêter tant de fois. »

FEUILLETON.

7

UN AMI DE MOZART

(Suite.)

Sur ces paroles, M. Schumann sortit précipitamment. Marie consulta vivement le médecin sur l'état de son père adoptif, mais elle ne put en obtenir les espérances qu'elle souhaitait, l'ayant préalablement supplié d'être sincère. Alors elle alla vers Gretchen, lui dit quelques mots, puis elle se laissa tomber sur une chaise en sanglotant. Gretchen sortit et revint un quart-d'heure ensuite, précédant un prêtre, qui entra gravement.

Le médecin céda à ce dernier sa place auprès du malade. M. Halfner, atteint d'une congestion cérébrale causée par la fureur dans laquelle on l'avait mis, se trouvait momentanément mieux, grâce à la saignée qui lui avait été pratiquée. Cependant le médecin n'avait pas un grand espoir de le sauver.

Le prêtre était un vieillard à l'air vénérable; c'était le même qui le matin avait donné la bénédiction nuptiale au jeune couple qui voyait s'ouvrir devant lui un avenir si beau. Le prêtre parla du ciel au mo-

ribond; mais il comprit bien vite que ce dernier y avait sa place marquée. Après avoir accompli son pieux ministère, il se retira en disant des paroles d'encouragement aux deux jeunes gens désolés.

Quand il fut parti, Wilhem parut plus calme. Il se recueillit un moment, puis il appela Karl.

— Vite, une plume, de l'encre, du papier!... lui dit-il; je veux écrire.

Le jeune homme fit quelques observations, mais il lui fallut se rendre au désir du vieillard. Celui-ci se souleva du canapé où il était étendu et, d'une main tremblante, traça quelques mots sur une feuille de papier. Il la plia ensuite comme une lettre, la cacheta et mit une suscription.

— Tiens, dit-il en la remettant à Karl, tu la porteras toi-même à mon ami Hatker à Vienne.

Puis il retomba, comme épuisé par le suprême effort qu'il avait fait. Marie l'embrassa avec une respectueuse tendresse filiale; mais il parut insensible à cette caresse, qu'il appréciait tant dans son état normal. Le médecin, Karl et Gretchen le transportèrent dans sa chambre et le mirent dans son lit.

Dès qu'il rouvrit les yeux, il demanda sa fille adoptive, que Karl s'empressa d'aller chercher et de lui amener.

— Mes enfants, dit-il d'une voix faible, je m'en vais, je le sens. Adieu! Ne vous désolerez pas trop... je suis bien vieux! N'oubliez pas ce que vous m'avez promis... le *Requiem*!

— Ah! mon père! mon père! s'exclamèrent doulousement les deux mariés.

— Dieu vous conservera à notre tendresse! dit la jeune femme, qui voulait à toute force s'illusionner, je l'ai tant prié, qu'il fera un miracle.

— N'oubliez pas... le *Requiem*! répéta le moribond en faisant un effort pour leur tendre la main.

Ils s'en emparèrent, la couvrirent de baisers et lui promirent de ne pas oublier leur serment. Il retomba dans un abattement complet. Une heure ensuite, il se souleva un peu et murmura :

— Je vois Mozart... il m'appelle à lui... Adieu!!

Les soins du docteur lui prolongèrent la vie durant quelques heures. Karl et Marie le veillèrent toute la nuit avec la plus vive anxiété. Mais, dès que parut le jour, il s'éteignit doucement. Le notaire, qui avait été absent de chez lui, arriva au moment où son client venait de rendre le dernier soupir.

V.

Dire la douleur des deux jeunes gens est chose

impossible, mais on la conçoit facilement. Marie eut un évanouissement prolongé qui donna de vives inquiétudes au malheureux Karl, près de perdre la raison entre son père adoptif mort et sa femme expirante. Par la force de son amour, il parvint à la ranimer. Ils pleurèrent ensemble : ces larmes qu'ils répandirent leur firent du bien.

Il la quitta pour se rendre près du corps mort de son père adoptif; il eut le courage de lui donner lui-même les soins pieux qui sont en usage avant l'ensevelissement. En touchant le cadavre de cet homme excellent qu'il avait tant aimé, il éprouva des émotions qu'aucune plume ne peut rendre. A midi, il avait terminé; le vieillard était installé dans son lit, d'une éblouissante blancheur. Deux cierges allumés à son chevet jetaient de pâles et tremblotantes lueurs sur son vaste front, couronné de cheveux blancs. Il paraissait dormir d'un calme sommeil.

C'était la première fois que Karl contemplait la mort en face; et ce n'était pas sans effroi. Il se disait avec désespoir que ce cœur, qui fut doué de tant de vertus, avait cessé de battre. Cette belle âme, qui avait habité ce corps vieilli, n'y était plus; elle était sans doute aux pieds du Créateur. Il sembla au

Il est évident que M. Rattazzi est un habile homme. Après avoir joué la gauche dont il avait besoin pour faire passer la loi sur la liquidation des biens ecclésiastiques, le voilà devenu l'homme très-agréable aux modérés. Toutes les circonstances l'ont servi à merveille. Il peut dire aux hommes d'ordre qu'il a su retenir Garibaldi sans être obligé de faire un nouvel Aspromonte, et il tâche de jouer encore une fois le peuple en feignant de méditer quelques nouveaux projets sur Rome.

(Courrier Français).

L'armée italienne a commencé la transformation des armes à feu. Les bersaglieri recevront les premiers la carabine à aiguille.

Une dépêche de Luxembourg annonce que toutes les troupes prussiennes ont définitivement évacué la citadelle et que les conditions du traité de Londres sont ainsi complètement exécutées.

Une partie du contingent de la milice luxembourgeoise est entrée dans la forteresse de Luxembourg et est allée se loger à la caserne de la Porte-Neuve.

L'Avenir, de Berlin, signale un attentat dont l'empereur de Russie aurait failli être la victime de la part de deux Russes déguisés en femmes, pendant le séjour du czar à Nicolaïew. Un grand nombre d'arrestations auraient été faites, et une procédure secrète serait suivie à ce sujet.

Nous devons ajouter que rien, jusqu'à présent, n'est venu confirmer cette nouvelle.

Avant que le congrès de la paix qui doit s'assembler à Genève ait ouvert ses séances, une protestation s'élève déjà contre le principe de cette réunion. M. Ladislas Mickiewitz, dans une lettre adressée à M. le président du congrès, déclare que, « tant que la Pologne ne sera pas restituée dans son intégrité, depuis les Carpates jusqu'au Dnieper, il n'y aura point de paix durable en Europe et la Pologne ne peut être rétablie que par les armes. »

Comme on le voit, ce n'est pas sous les auspices d'idées pacifiques que le congrès se prépare à commencer ses délibérations.

Un télégramme de Genève, du 9 septembre, porte :

Le Congrès de la paix a tenu sa première séance aujourd'hui à deux heures.

L'ordre du jour porte la discussion du règlement et du programme de l'assemblée.

Garibaldi a la présidence d'honneur.

Sont nommés :

Président effectif, M. Jolisaint, conseiller de Berne ;

Vice-présidents, MM. Barni, Edgard Quinet, Chauffour et Accolas.

Garibaldi prend la parole et prononce la déchéance de la papauté.

On écrit de New-York, le 29 août :

Les relations entre le président et le général Grant sont cordiales; mais il règne une grande incertitude sur la position que Grant prendra ultérieurement.

Une enquête récente constate que de nombreuses et formidables associations secrètes de nègres armés existent en Virginie.

On craint une insurrection des nègres du Sud. Des familles vont chercher un refuge à Saint-Louis.

Les nègres de Georgie organisent des clubs pour assurer la nomination de candidats nègres aux élections prochaines.

Le choléra sévit sur le territoire indien.

New-York, 9 septembre. — Le président Johnson a proclamé une amnistie générale, dont sont exclus seulement les hauts fonctionnaires confédérés, les personnes impliquées dans l'assassinat de M. Lincoln et ceux qui ont maltraité les prisonniers fédéraux.

Une dépêche de New-York, du 29 août, s'en référant à des nouvelles de la Vera-Cruz en date du 15 du même mois, annonce que Lopez était encore vivant, et que Marquez commandait une petite troupe sur le territoire de la Vera-Cruz.

M^{sr} l'évêque d'Orléans vient de prononcer au congrès de Malines un discours qui aura beaucoup de retentissement. Prenant corps à corps certaines funestes tendances de notre époque contemporaine, M^{sr} Dupanloup a éloquemment indiqué l'objet de la lutte que doivent engager les esprits attachés aux saines croyances sur lesquelles reposent l'ordre social, la paix de la conscience, la sûreté des relations et le bonheur du foyer.

En voici quelques extraits :

« Le mal vous entoure, a dit l'évêque d'Orléans, vous tous, qui que vous soyez, de quelque pays catholique que vous veniez, et vous peut-être plus que les autres, catholiques de la Belgique : le mal est là, debout, vivant; parlant, enseignant, ardent; et il vous faut vaincre le mal, le vaincre, non pas par le mal, mais par le bien! Voilà votre devoir et le nôtre. *Vince in bono malum!* »

« Le mal! il y a longtemps qu'il est sur la terre, et voilà pourquoi il ne faut ni s'en étonner, ni surtout s'en décourager jamais. Et sans vouloir vous tracer ici un tableau du mal dans le monde, voyez cependant les grands pas de la lutte antichrétienne depuis trois siècles. »

« Qu'a fait le protestantisme au seizième siècle? Il attaquait l'Eglise. Qu'a fait le dix-huitième siècle? Il attaquait le christianisme et

tout l'ordre surnaturel. Qu'a fait le dix-neuvième siècle? Un pas de plus, et le dernier : il attaque l'ordre naturel lui-même; il attaque tout : Dieu, l'âme libre, spirituelle, immortelle, la vie future, la distinction du bien et du mal, la morale; il en veut une nouvelle; et des sophistes nous disent qu'on est en train de l'élaborer en ce moment. Oui, Messieurs, voilà ce qui est aujourd'hui, indignement, audacieusement, impudemment attaqué.

« Voilà l'étendue, la profondeur du mal. Voilà le mal qu'il faut vaincre par le bien. Nous le pouvons, mais non sans efforts : la lutte en demande toujours.

« Mais, vous me permettrez de vous le faire remarquer, Messieurs, on nous fait la part belle en ce moment; car, puisque aujourd'hui on attaque tout, nos dogmes et ce qui les supporte, la raison comme la foi, le naturel comme le surnaturel, la liberté comme l'autorité, la philosophie et la religion, tout ce qui fait le fondement des sociétés humaines comme du christianisme, c'est à nous, chrétiens, qu'on réserve la gloire, qu'appartient l'honneur de tout défendre, contre les ennemis les plus violents, et, il faut le dire, les plus absurdes qui furent jamais.

« La lutte est sérieuse, parce que ce n'est pas seulement la lutte la plus radicale qu'on ait peut-être jamais vue, mais aussi parce que jamais le mal peut-être n'a eu d'aussi puissants moyens d'action.

« Voyez, en effet, son organisation extraordinaire; soit son organisation souterraine, par les Sociétés secrètes, avec leurs infinies ramifications; soit son organisation publique, par la presse antireligieuse et antichrétienne.

« Et que dirai-je de cette propagande si étonnamment active et qui s'attaque à tout : au jeune homme comme à l'homme mûr, aux savants comme aux ignorants, aux pauvres comme aux riches, jusqu'à la femme et à la jeune fille elle-même, et jusqu'aux mourants à qui, en violant indignement leur conscience, on veut arracher les dernières consolations et l'espérance des derniers retours! »

La lutte est terrible; l'orateur le proclame, mais il en aime les fatigues et les dangers.

Quelles doivent être les conditions de cette lutte? M^{sr} Dupanloup les passe en revue :

« La première, mais de celle-là je n'aurai pas besoin de vous rien dire, c'est le courage. Saint Jean l'évangéliste, s'adressant aux jeunes chrétiens, aux jeunes hommes de son temps, leur disait : « Je vous écris, jeunes gens, non pour que vous soyez forts; mais parce que vous êtes forts, et que vous foulez aux pieds le mal : *Quia fortes estis, et vicistis malignum.* » Il y a des jeunes gens en grand nombre dans cet auditoire : eh bien! c'est à eux surtout que je parle, parce que eux aussi sont forts dans la foi, dans le courage, dans la

lutte; et si jamais ils étaient tentés de fléchir, je leur dirais, pour les ranimer au courage, en leur montrant au milieu de nous ces hommes à cheveux blancs qui portent depuis tant d'années, sans fléchir, le poids de la lutte : Faites comme eux, et soutenez l'honneur de leurs combats.

« J'ajoute une seconde condition, plus difficile peut-être, ou du moins de plus longue haleine que le courage : c'est le dévouement. Il faut que vous, généreux catholiques, vous soyez les meilleurs amis, les plus dévoués serviteurs des pauvres, des petits, des ouvriers, de ceux qui souffrent, de ceux même qui vous combattent et que vous combattez, et que votre dévouement anime tout dans votre vie et dans vos luttes, et soit comme le sang généreux qui circule dans les veines de l'Eglise.

« Je dirai ensuite : le patriotisme; car il ne faut pas croire que le dévouement à cette cause universelle, à cette grande cause de l'Eglise, diminue ou altère en rien le vrai patriotisme...

« Précisément parce que nous aimons plus que qui que ce soit notre patrie; il faut, Messieurs, par amour pour cette chère patrie de la terre, consacrer tout notre dévouement et toutes les forces de notre âme à en faire disparaître tout ce qui serait une tache à son front. Il faut la vouloir, et la faire, autant que nous le pouvons, belle, pure, glorieuse, sans tache!

« Je dis donc : le courage dans la lutte, le dévouement, le patriotisme; et puis, le travail, la science.

« Oh! je voudrais que les catholiques fussent les plus appliqués et les plus laborieux de tous les hommes!

« Oh! oui, c'est de toute l'énergie de mon âme que je vous conseille le travail, le travail qui convient le mieux à votre nature, à votre famille, à votre carrière, à votre avenir.

« Soyez sûrs, Messieurs, que les destinées du monde appartiennent à ceux qui savent travailler.

« J'ajoute encore : l'intelligence dans la lutte; l'intelligence et la prudence. Et ici encore, Messieurs, c'est Notre Seigneur lui-même qui nous donne le conseil : « Ayez; dit-il, la simplicité de la colombe et la prudence du serpent. » Et, comme Notre Seigneur m'y autorise, j'ajoute, quoi qu'on ait essayé de fausser le sens de ces mots et voulu faire de ces vertus des faiblesses, j'ajoute la modération, la douceur... la douceur des brebis : *Sicut oves!*

« Oui, la simplicité de la colombe dans le cœur, et la prudence du serpent. Ne pas livrer sa tête à l'ennemi! Sa tête, ses principes, ses forces, la cordialité intime, l'union entre les frères, le respect, livrer cela aux pieds de l'ennemi, c'est trahir!

« Il faut l'intelligence des temps, des hommes, des adversaires, des besoins, des moyens,

jeune homme qu'elle le regardait du haut du ciel, et, poussé par un sentiment de vénération, il se prosterna.

Lorsqu'il se releva, il se mit encore à contempler son bienfaiteur à travers ses larmes; parfois il croyait le voir remuer, et il était prêt à s'élançer à lui en poussant un cri de joie. Tout-à-coup une main se posa doucement sur son épaule : c'était Marie. Quelques heures avaient suffi pour changer la jeune femme d'une façon surprenante; elle avait les yeux rougis, le teint blafard. La plus simple de ses robes avait remplacé sa brillante toilette nuptiale, qui avait fait un si pénible contraste avec l'épouvantable malheur qui était venu la frapper soudainement. Elle ressemblait maintenant à une statue de la douleur. Elle ne pouvait articuler un mot : sa physiologie disait assez. Elle vint s'agenouiller près du lit mortuaire, cacha sa tête entre ses mains et sanglota.

En ce moment, Gretchen entra d'un pas précipité et dit à Karl à voix basse que M. et Mme Moser venaient d'entrer.

— Eux, ici! s'écria le jeune homme aussi surpris qu'indigné.

— Oui, mon enfant, dit la gouvernante, ils osent

revenir dans cette maison dont ils ont fait le malheur!

— Il leur faut la vue de leur victime pour compléter leur joie.

— Qu'allons-nous faire? J'ai essayé de les renvoyer, mais je vois bien qu'il n'y a pas moyen.

— Je vais leur parler; ils seraient capables de venir profaner cette chambre mortuaire.

Karl alla au-devant d'eux et fut encore plus surpris en voyant qu'ils feignaient une douleur extrême.

— Quel malheur! quel malheur! répétaient-ils.

— Ah! monsieur, demanda M. Moser, pourquoi ne nous a-t-on pas prévenus? mon cousin est mort, et nous n'en savions rien!

— L'état dans lequel vous l'aviez quitté, monsieur, ne devait pas vous laisser grand espoir.

— Nous croyions que ce n'était qu'une indisposition passagère, répondit Mme Moser avec des larmes hypocrites.

— Et nous ne saurions pas encore notre malheur, si je n'avais rencontré le notaire qui sortait d'ici, et de qui je tiens la triste vérité. Hélas! mon pauvre cousin est mort!... et sait-on de quelle maladie?

— Oui, monsieur, d'une congestion cérébrale.

— Depuis quelque temps il ne se portait pas

bien.

— Il se portait au contraire à merveille, grâce aux soins dont nous l'entourions.

— Ah!... fit Mme Moser avec dédain. D'où vient donc qu'il est mort si brusquement?

A cette audacieuse question, Karl eut envie de répondre par une dure vérité, mais il se contenta encore et répondit avec sang-froid.

— Il a été si vite enlevé à notre tendresse, parce que la maladie dont il était atteint ne pardonne généralement pas.

— Mais, enfin, a-t-il été bien soigné? a-t-on appelé un habile médecin pour le secourir?

— Rien n'a été négligé, madame, pour le rappeler à la vie, mais tous les efforts des hommes eussent été impuissants.

— Ah! je regrette bien de n'avoir pas été là! au moins j'aurais été sûre...

— Sûre de quoi, madame?... vous pouvez être assurée que Marie et moi nous avons fait tout notre possible pour le conserver. Nous perdons plus que personne.

— Quant à cela, vous avez raison; vous perdez encore plus que vous ne croyez.

— Que voulez-vous dire, monsieur?

— Hélas! il est mort, ce pauvre cousin!... Vous êtes-vous occupé de ses funérailles?

— Je n'en ai pas encore eu le temps; mais je vais m'en occuper.

— C'est inutile; ne vous donnez pas cette peine; ce soin nous regarde.

— Nous vous remercions de ce que vous avez fait pour notre cher parent, ajouta malicieusement Mme Moser; mais puisque nous voilà, vous pouvez vous retirer.

— Me retirer?... Ma place est ici, madame!

— En cela, nous différons d'opinion, répartit durement le féroce cousin, car nous pensons que c'est ici la nôtre.

— La vôtre!... Vous osez parler en maître dans une maison dont vous avez fait le malheur et dont vous avez été renvoyés!

— Renvoyés! hurla la mégère, il a dit renvoyés! C'est vous, monsieur, qui serez chassés... et à l'instant!

— Vous ne me chasserez pas, tant que j'aurai un devoir sacré à remplir.

— Quel devoir?... ne sommes-nous pas là? ne pouvons-nous le remplir aussi bien que vous?

— Non, monsieur, répondit le jeune homme,

pour agir et parler comme Dieu et l'Évangile le demandent.

Pour les articles non signés : P. GODER.

Nouvelles Diverses.

Les ministres sont presque tous en villégiature: M. Vuitry est dans l'Yonne, M. Niel à Toulouse, M. Baroche à Mantas.

M. Rouher a repris ses fonctions depuis le 7 septembre, et M. de la Valette remplit l'intérim du ministère de la marine.

— Décidément l'Exposition ne sera pas prolongée, et les constructions ne seront pas conservées. Un avis de la Commission impériale en date au 31 octobre la clôture définitive et irrévocable.

— On annonce que l'administration de l'Exposition universelle s'occupe activement de la préparation des médailles et diplômes qui devront être livrés aux exposants récompensés. Un avis publié au *Moniteur* les informera de l'époque et du lieu où ils pourront aller retirer leurs diplômes et leurs médailles.

— L'Empereur vient, dit-on, de demander un mémoire sur l'organisation du gigantesque atelier international, qu'on a proposé de créer avec la galerie des machines de l'Exposition.

— M. Chevin, instituteur communal à Lyon, a trouvé un secret pour guérir du béguin: une personne digne de foi nous écrit à ce sujet qu'en vingt leçons elle a été débarrassée de cette infirmité.

Il serait à désirer qu'on voulût bien s'occuper sérieusement de l'étude du procédé de M. Chevin, dont les leçons sont célèbres à Lyon depuis déjà longtemps.

— Un cas d'empoisonnement extraordinaire a eu lieu ces jours derniers à Toulon. Trois petits enfants de 4 à 5 ans s'étant amusés à manger des amandes extraites de noyaux de pêche, ont été pris de convulsions atroces; l'un d'eux est mort en moins d'une heure, les deux autres, plus robustes, ou qui avaient peut-être moins absorbé de cette substance vénéneuse, ont pu être sauvés, mais avec beaucoup de peine et à l'aide d'un traitement énergique.

— On lit dans la *Presse*:

La mode est en ce moment aux mystères. Après le zouave *guérisseur*, voici venir l'homme *masqué*. On sait qu'il existe rue Le Peletier une arène où les plus robustes athlètes de France luttent trois fois par semaine. Il y a quelques jours, M. Marseille aîné, directeur de la salle, reçut une lettre non signée d'un amateur qui désirait lutter successivement avec tous les professeurs, mais aux conditions suivantes:

Désirant garder le plus strict incognito, l'é-

tranger arriverait tous les soirs en voiture fermée, revêtu du costume de lutte, le visage couvert d'un masque de velours noir, les mains gantées.

Le propriétaire de la salle devait également se charger de ménager au mystérieux lutteur une issue commode et à l'abri des regards du public.

M. Marseille aîné, flairant un canard, refusa d'abord; mais l'étranger, écrivant de nouveau, donna des garanties et obtint enfin ce qu'il désirait.

Depuis lors, le lutteur masqué, qu'une voiture de maître, attelée d'un cheval rapide, dépose tous les soirs vers 10 heures, rue Le Peletier, a *tombé* en quelques secondes les plus solides athlètes.

Hier, le singulier personnage avait annoncé qu'il paraîtrait pour la dernière fois en public.

M. Marseille jeune, le plus solide des lutteurs, devait essayer de lui résister. On croyait maintenant connaître ses coups.

C'est avec une sorte de fièvre que les athlètes et le public ont attendu l'homme masqué.

A dix heures, une voiture s'est arrêtée devant un couloir soigneusement gardé, et l'homme masqué a fait son entrée.

Nous étions parmi les spectateurs de cette scène singulière.

L'homme *masqué* a la tête et le cou entièrement couverts d'un épais tricot noir; les mains sont gantées de même couleur, les pieds chaussés d'escarpins blancs.

Un grand manteau de satin noir enveloppe le lutteur des pieds à la tête.

Il s'assied un instant. Marseille jeune entre en scène: alors l'homme masqué rejette son manteau, et son torse puissant apparaît revêtu d'un maillot de soie blanche; il porte un caleçon de velours noir.

Il s'approche de Marseille, la lutte commence.

Ici, plus de ficelles, plus de tours de passe-passe exécutés avec adresse: c'est la force contre la force.

L'homme masqué cherche à saisir Marseille, qui pousse des rugissements chaque fois que la rude main de l'inconnu touche ses flancs.

Enfin, après trois minutes pendant lesquelles Marseille n'a pu qu'éviter l'homme masqué, celui-ci est parvenu à saisir son adversaire, et brusquement lui a fait plier les reins et l'a jeté à terre.

Des applaudissements frénétiques ont salué la victoire de l'inconnu qui, s'enveloppant dans son manteau noir, s'est rapidement dérobé à la curiosité de la foule. Les lutteurs se regardaient pâles d'émotion. C'est la dernière fois que le terrible athlète descend dans l'arène...

L'homme masqué restera un mystère.

— Voici un petit dialogue qui a été sténogra-

phié dernièrement à l'orchestre du théâtre des Variétés:

Deux fils de la blonde Allemagne devisaient, au café des Variétés, de la beauté de mesdemoiselles X... et Y...

« — Ce gue chaine surdout, disait un des jeunes tudesques, c'est les femmes planches.

» — Che ne tis pas te mal tes planches répondit l'autre, mais je bréfère les pruènes. »

CONVERSION

DES DETTES PASSIVES D'ESPAGNE.

	Complant.	1 ^{er} novemb. 1867.	1 ^{er} janvier 1868.	1 ^{er} mars 1868.	Totaux.
De 1 ^{re} classe intérieure et différée 1861.	—	40 fr. 00	23 fr. 80	40 fr. 00	142 fr. 60
De 2 ^e classe extérieure obtenant piastres 4.50 de rente.	38 fr. 80	—	—	—	38 fr. 80
De 3 ^e classe intérieure.	36 00	35 00	92 85	35 00	128 85
Chez MM. EDWARD BLOUNT ET C ^{ie} , 5, rue de la Paix, à Paris, et chez MM. HENTSCH LUSCHER ET C ^{ie} , 20, rue Le Peletier, à Paris, banquiers, chargés de la conversion par le Gouvernement Espagnol.	44 30	45 00	32 (1) 85	45 00	167 15
(1) Déduction faite du semestre d'intérêt au 1 ^{er} janvier.					

Ces soultes peuvent se payer en quatre termes, comme suit:

	La soulte à payer est de	Le revenu sera de
De 1 ^{re} classe intérieure ou différée de 1861 obtenant 6 piastres de rente.	156 fr. 60	32 fr. 40
De 2 ^e classe extérieure obtenant piastres 4.50 de rente.	139 05	24 30
De 3 ^e classe intérieure.	176 85	24 30

Chronique Locale et de l'Ouest.

Encore un accident causé par l'imprudence d'un chasseur:

Jeudi dernier, à 10 heures du matin, trois personnes chassaient dans une pièce de terre dépendant de la ferme des Grandes-Places, commune de Beaupreau, quand l'une d'elles fit lever une perdrix qui s'envola dans la direction d'une haie derrière laquelle un journalier, le sieur René Benaiteau, était occupé à arracher des pommes de terre. Le chasseur fit feu, et un grain de plomb n° 8 pénétra dans l'œil gauche de Benaiteau, qui fut aussitôt ramené à Beaupreau. On ignore quelle suite aura la blessure de cet homme qui, quoi qu'il advienne, restera borgne. (Intérêt public.)

emporté par son indignation, car vous savez bien que c'est vous qui avez causé la mort de votre parent!

Cette vérité fit bondir le couple infâme: pendant longtemps il hurla et injuria Karl.

— Si vous répétez cette calomnie, ajouta Mme Moser, je vous jure que vous vous en repentirez.

— Vos menaces ne m'intimideront point. Ce que je vous dis, à vous, je ne le redirai point à d'autres, parce que ce n'est pas mon habitude. Mais il y a plusieurs personnes qui ont été témoins du scandale que vous avez fait et du malheur qui s'en est suivi.

— Cela veut dire que nous ne devons pas nous en prendre à vous, si l'on répand le bruit que nous sommes les assassins de notre pauvre cousin, répondit M. Moser. Ah! petit serpent! sais-tu que je puis te faire condamner à la prison pour une telle calomnie? Heureusement qu'on nous connaît; on sait que nous avons pour notre parent la plus tendre affection. Si parfois nous l'avons querellé, c'était par amitié pure.

En prononçant ces incroyables paroles, Mme Moser prenait un petit air de bonne femme. Karl la regarda avec un grand étonnement; il n'avait pas cru que l'hypocrisie pût être poussée si loin. Il éprouva

un sentiment d'horreur comme à la vue d'une bête hideuse.

— Vous vous donnez une peine inutile, madame, dit-il; vous ne tromperez personne.

— C'est vous, mon petit monsieur, qui ne tromperez personne; on sait que vous et votre femme vous n'êtes que des intrigants. Par vos flatteries, vous vous êtes emparés de l'amitié de notre pauvre cousin, dont l'esprit n'était pas bien fort; vous espériez avoir sa fortune. Mais, heureusement, il n'a pas fait de testament... nous sommes ses héritiers, entendez-vous? Vous n'êtes plus rien ici, nous sommes chez nous, et vous allez nous faire le plaisir de sortir tout de suite.

— Je ne sortirai de cette maison, madame, qu'avec le corps de mon père adoptif, répondit le jeune homme d'un ton ferme.

La dispute continua avec beaucoup d'animation de part et d'autre. Enfin, fatigué, Karl les quitta brusquement et revint à sa femme, qu'il avait laissée près du mort.

Il la trouva étendue sur le parquet, sans connaissance. La pauvre enfant n'avait pu résister au lugubre spectacle qu'elle avait voulu s'imposer. Il la prit dans ses bras et la transporta dans sa chambre. Il eut

de la peine à lui faire reprendre ses sens. Gretchen accourut et lui prêta son aide. La vieille gouvernante avait entendu la terrible altercation qui avait eu lieu entre celui qu'elle aimait comme un fils et les bourreaux de son maître. Lorsque Marie revint à elle, ils pleurèrent tous trois sans se dire un mot. Ils songèrent à la joie si pure qu'ils avaient goûtée la veille, et sourirent avec amertume en la comparant à leur malheur présent. Celui qui faisait leur félicité, s'était éteint brusquement.

M. Schumann vint les distraire de leur triste préoccupation. M. Schumann, quoique bon homme au fond, était un peu égoïste. Il avait été effrayé de l'état de son ami Halfner, parce qu'il croyait sa propre vie menacée. Il était parti précipitamment dès qu'il l'avait pu, il craignait de revenir. Il n'aimait pas les scènes de désolation; il les fuyait avec terreur. Pour se représenter dans cette maison, après avoir appris la mort de son ami, et pour faire ses offres de service à Karl, il lui fallut un grand courage. Karl le remercia avec effusion et lui dit qu'il voulait s'occuper lui-même des funérailles de son père adoptif.

Le jeune homme rencontra une vive opposition dans M. Moser, qui déclara qu'il les commanderait.

C'est dans la nuit du 13 au 14 de ce mois qu'aura lieu la dernière des quatre éclipses de lune de cette année, qui sera visible à Nantes et à Paris.

Voici, d'après l'*Annuaire du Bureau des Longitudes de 1867*, quelles en seront les phases:

Entrée de la lune dans la pénombre, le 13 septembre, à 9 h. 53 m. du soir; entrée dans l'ombre, à 11 h. 7 m.; milieu de l'éclipse, le 14, à 0 h. 36 m. du matin; sortie de l'ombre, à 2 h. 4 m.; sortie de la pénombre, à 3 h. 19 m.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Département de Maine-et-Loire.

CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE DE 1869.

UNE PRIME D'HONNEUR, consistant en une somme de 5,000 francs et une coupe d'argent de 3,500 francs, sera décernée, en 1869, à l'agriculteur du département de Maine-et-Loire dont l'exploitation sera la mieux dirigée et qui aura réalisé les améliorations les plus utiles.

Des médailles d'or et d'argent pourront être accordées pour des améliorations partielles déterminées, telles qu'un drainage bien entendu, une irrigation habilement tracée, un heureux aménagement des bâtiments ruraux, un ingénieux arrangement des fumiers de la ferme, la bonne tenue et l'amélioration du bétail, etc., etc.

La lice n'est sérieusement et réellement ouverte qu'aux propriétaires ou fermiers de domaines soumis à une culture sagement dirigée, en rapport parfait avec les circonstances locales où elle se trouve placée, bien réglée dans ses dépenses et productive dans ses résultats. Le jury n'a point à décerner une prime d'encouragement, mais à récompenser des résultats acquis, d'une authenticité incontestable, et dont l'exemple puisse être sûrement invoqué pour démontrer comment l'économie dans les dépenses, l'ordre dans le travail, le perfectionnement raisonné des méthodes culturales, l'heureuse alliance de la science et de la pratique, et enfin une juste subordination de la culture aux circonstances qui la dominent, créent la prospérité présente et assurent l'avenir des exploitations rurales.

Une somme de 500 francs et des médailles d'argent et de bronze seront distribuées entre les divers agents de l'exploitation primée.

Les agriculteurs de Maine-et-Loire qui voudront concourir, soit pour la prime d'honneur, soit pour les médailles offertes pour des améliorations spéciales, devront adresser, au plus tard et pour dernier délai le 1^{er} MARS 1868, au Préfet du département, une demande accompagnée d'un mémoire et de plans conformes

Karl essaya de lutter contre cette résistance imprévue, mais il céda bientôt, reconnaissant que malheureusement M. Moser avait le droit pour lui. Alors il se souvint de la suprême recommandation du vieillard et de la promesse formelle qu'il lui avait faite relativement au *Requiem* de Mozart; il en parla à M. Moser, qui traita ce vœu sacré d'un mourant de fantaisie bizarre et insensée. Il insista: il employa tantôt la menace, tantôt la prière; il ne put obtenir que des railleries stupides de sa croyance naïve. Cet homme sans cœur fut d'autant plus inflexible qu'il voyait Karl au désespoir. Il nourrissait contre le jeune musicien une telle haine, qu'il était heureux de le voir souffrir.

Ce dernier, forcé de se soumettre et ne voulant pas donner plus longtemps à son ennemi la joie de l'humilier, remit à plus tard l'exécution de sa promesse.

La joie des Moser se trahissait, malgré eux, à travers même cette feinte douleur qu'ils affichaient devant le monde. Pendant ce temps, Karl, Marie et Gretchen allaient tour à tour prier près du cadavre de celui qu'ils avaient tant aimé.

(La suite au prochain numéro.)

aux instructions déposées à la Préfecture, où l'on peut en réclamer des exemplaires.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Genève, 10 septembre. — Le Congrès de la paix a tenu aujourd'hui sa deuxième séance. Le président a fait appel à la conciliation.

Il a été donné lecture de lettres de MM. Jules Favre et Louis Blanc, qui s'excusent, pour raison de santé ou d'affaires, de ne pouvoir prendre part aux travaux du Congrès.

M. Simon a invité la France et l'Allemagne à s'entendre sur les libertés intérieures.

M. Lemonnier a prononcé un discours tendant à établir que la république seule pouvait mettre fin aux guerres.

A la suite de ce discours, Garibaldi a embrassé M. Lemonnier.

M. Fazy a donné sa démission de vice-président.

Berlin, 10 septembre. — La Gazette de la Croix dément l'existence d'une note pressante de la Prusse à la Hollande, demandant que la forteresse de Luxembourg soit rasée.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Département de Maine-et-Loire.

VILLE DE SAUMUR.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

ADJUDICATION des fournitures en viande à livrer au Bureau de Bienfaisance de Saumur, pendant l'année 1868.

Le vendredi 15 septembre 1867, à une heure de l'après-midi, en l'Hôtel-de-Ville de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des fournitures en viande à livrer au Bureau de Bienfaisance, pendant l'année 1868.

Le cahier des charges réglant le mode et les diverses conditions de l'adjudication, est déposé au Secrétariat de la Mairie, où il sera communiqué aux personnes qui voudront en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 11 heures à 5 heures.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 20 août 1867.
Le Maire, LOUVET.

MODÈLE DE SOUMISSION.

Je soussigné (Noms, prénoms, profession), demeurant à _____, faisant élection de domicile à Saumur, au Bureau de Bienfaisance, m'engage à fournir à cet établissement,

pour les besoins du service, pendant l'année 1868, aux époques qui me seront indiquées, toute la viande de première qualité dont l'administration me fera la demande, au prix de (indiquer le prix en toutes lettres) le kilogramme de bœuf, avec cette explication que le prix du kilogramme de veau et mouton par moi fourni, me sera payé au même prix augmenté de vingt pour cent.

Je déclare, en outre, si je suis adjudicataire, me soumettre à toutes les conditions du cahier des charges dont j'ai pris connaissance.

Saumur, le

(Signature.)

NOTA. — Cette soumission doit être écrite sur papier timbré de 0 fr. 50 centimes et mise sous enveloppe cachetée. (454)

Les charmantes gravures publiées cette semaine par l'Univers illustré présentent un tableau aussi intéressant que complet du voyage de l'Empereur et de l'Impératrice dans le département du Nord. Voici les épisodes que les dessinateurs spéciaux de l'Univers illustré ont reproduits d'après nature : Arrivée de Leurs Majestés à la grande place de Lille ; le Cortège passant devant la Porte de Paris ; Entrée de Leurs Majestés au théâtre ; Hymne chanté par les orphéonistes à la représentation de gala ;

Entrée au bal de l'Hôtel-de-Ville ; l'Empereur visitant une filature ; Canonniers, Franes-Tripiers, Pompiers, Mineurs, Archers, Arbalétriers de Lille ; Séjour de Leurs Majestés à Dunkerque ; l'Empereur visitant les travaux des dunes ; les Arcs de triomphe du pont, de la citadelle et du bassin ; l'Impératrice, à son départ, est acclamée par les marchandes de Dunkerque. Plus loin, nous trouvons un beau portrait du docteur Velpeau ; le Vestibule d'honneur, le Panorama du jardin réservé, la Section canadienne à l'Exposition universelle, le Modèle de la médaille décernée aux lauréats des principaux Uniformes de l'armée et de la gendarmerie ; une Chanson inédite, paroles et musique de Gustave Nadaud, etc., etc. Une semblable énumération de sujets attrayants, réunis dans un seul numéro, dispensent, à coup sûr, de faire l'éloge de l'Univers illustré.

LES FRANCS-MAÇONS

CE QU'ILS SONT, CE QU'ILS FONT, CE QU'ILS VEULENT, Par M^{rs} DE SÉGUR.

Cet ouvrage en est à sa 5^e édition.

Prix : 50 c.

Chez GRASSET, libraire, rue Saint-Jean.

P. GODET, propriétaire-gérant.

M. COULBAULT, ayant cessé ses fonctions d'avoué à Saumur et voulant retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi. (479)

Etude de M^r TOUCHALEAUME, notaire, place de la Bilange.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 6 octobre 1867, à midi,

1^o UNE MAISON, sise à Saumur, rue du Marché-Noir, n^o 11.

2^o UNE MAISON, sise quai de Limoges, n^o 158.

3^o UNE PETITE PROPRIÉTÉ, à Beaulieu, commune de Dampierre.

4^o Et UN VERGER, renfermé de murs, sis à Beaulieu.

(Voir, pour plus de renseignements, les placards affichés.)

S'adresser, pour tous renseignements, au notaire. (480)

Etude de M^r LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE PETITE PROPRIÉTÉ

Située à Bagneux,

Au lieu dit la Pierre-Couverte,

Servant précédemment à l'exploitation d'une fabrique d'oignons brûlés et conserves.

Elle comprend : maison d'habitation, magasins, hangar, fours, cour, jardin et clos de vigne.

Contenance d'environ 37 ares.

S'adresser à MM. DE FOS, banquiers à Saumur, ou à M^r LAUMONIER, notaire. (481)

Etude de M^r LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

AVEC TERRAIN,

D'une superficie de 100 mètres, à l'angle de la rue Neuve-Beaurepaire et de la rue du Temple.

S'adresser audit notaire et à M. Auguste COURTILLER, à Saumur.

A VENDRE,

QUATRE BONS JEUX DE REGAIN, Au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. PLÉ, commissaire-priseur à Saumur. (476)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 5 octobre 1867, il sera procédé, à 3 heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de 5,100 quintaux métriques de foin, 1,850 quintaux métriques de luzerne, 9,700 quintaux métriques de paille et 2,500 quintaux métriques d'avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n^o 3), où le public sera admis à en prendre connaissance.

Les livraisons seront effectuées entre deux fers.

L'adjudication aura lieu à la Mairie de Saumur. (482)

A VENDRE

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Située rue Bodin, n^o 10, à Saumur.

S'adresser à M. MORICET, ou à M^r LAUMONIER, notaire. (483)

A LA VILLE DE PARIS.

On demande un apprenti pour le commerce. (423)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

RIELLANT,

DENTISTE,

A l'honneur de prévenir les personnes qui pourraient avoir besoin de son ministère, qu'il cauterise les dents douloureuses par le nouvel appareil électrique dental américain, dont l'action est instantanée et à l'aide duquel on obtient la conservation des dents cariées au dernier degré. Cela paraît peu probable pour les personnes qui n'ont point encore vu ce genre d'opération par l'électricité, et cependant c'est l'exacte vérité. (353)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans, demande une place dans un bureau ou un magasin.

S'adresser au bureau du journal.

ABONNEMENTS.

Un an. 64 fr.

Six mois. 32 fr.

Trois mois. 16 fr.

LE COURRIER FRANÇAIS

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.

UN MOIS :

5 fr. 50 c.

Le Courrier français est le journal de Paris qui donne la plus large place à l'étude des questions sociales et départementales. Fondé en dehors de toute influence financière, il prend en toute circonstance les intérêts du public, des Actionnaires et des clients contre tous les abus et tous les monopoles. C'est le journal de tous, fait pour tous et par tous. Il publie en feuilleton des romans intéressants, moraux et bien écrits.

Chaque abonnement donne droit, aux conditions ci-après, à une PRIME GRATUITE composée de volumes.

Abonnement de UN MOIS. 1 fr. de volumes.
— TROIS MOIS. 3 fr. —
— SIX MOIS. 6 fr. —
— UN AN. 12 fr. —

Un Numéro d'essai est envoyé GRATUITEMENT à tous ceux qui en font la demande par lettre affranchie.

Abonnements et Rédaction : 9, Rue d'Aboukir, 9.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,

HISTOIRES DU VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 10 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 11 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	70	»	» 05	70	05	» 05
4 1/2 pour cent 1859.	98	»	» 25	98	25	» 25
Obligations du Trésor.	473	75	1 25	473	75	» 05
Banque de France.	3345	»	» 5	3340	»	» 5
Crédit Foncier (estamp.).	1370	»	» 5	1375	»	» 5
Crédit Foncier colonial.	560	»	» 5	560	»	» 5
Crédit Agricole.	623	75	1 25	625	»	1 25
Crédit industriel.	640	»	» 5	640	»	» 5
Crédit Mobilier.	»	»	» 5	»	»	» 5
Comptoir d'esc. de Paris.	697	50	5	695	»	» 2 50
Orléans (estampillé).	897	50	1 25	897	50	» 05
Orléans, nouveau.	»	»	» 5	»	»	» 5
Nord (actions anciennes).	1167	50	2 50	1166	25	» 1 25
Est.	547	50	2 50	546	25	» 1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	900	»	2 50	898	75	» 1 25
Lyon nouveau.	»	»	» 5	»	»	» 5
Midi.	546	25	» 5	545	»	» 1 25
Ouest.	572	50	» 5	567	50	» 5
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1580	»	» 5	1577	50	» 2 50
Canal de Suez.	308	75	1 25	306	25	» 2 50
Transatlantiques.	340	»	10	335	»	» 5
Emprunt italien 5 0/0.	49	60	» 10	49	60	» 05
Autrichiens.	490	»	» 3 75	490	»	» 05
Sud-Autrich.-Lombards.	388	75	1 25	388	75	» 05
Victor-Emmanuel.	53	»	1	53	»	» 05
Romains.	55	»	1 50	53	»	» 2 50
Crédit Mobilier Espagnol.	210	»	2 50	205	»	» 5
Saragosse.	82	50	» 1 50	82	50	» 05
Séville-Xérès-Séville.	24	50	» 50	24	»	» 05
Nord-Espagne.	72	»	2	72	»	» 05
Compagnie immobilière.	142	50	6 25	130	»	» 12 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	319	50	»	»	»	319	75	»	»	»
Orléans.	314	50	»	»	»	314	50	»	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	320	»	»	»	»	320	»	»	»	»
Ouest.	311	»	»	»	»	311	50	»	»	»
Midi.	310	75	»	»	»	312	»	»	»	»
Est.	315	»	»	»	»	315	25	»	»	»

Saumur. P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.